

Commission permanente  
du Comité national de l'Enseignement catholique (CNEC)

**COMMUNIQUÉ DU 19 MARS 2020**

La Commission permanente du CNEC s'est réunie aujourd'hui en visioconférence, afin de faire le point sur la situation des établissements catholiques d'enseignement dans les circonstances de la crise sanitaire du Covid-19.

Grâce à la diversité des responsabilités exercées par chacun des membres, la Commission a pu apprécier au plus juste et à partir de plusieurs points de vue, comment les choses se mettent en place, et aussi quelles difficultés doivent être surmontées, pour continuer à assurer le meilleur service éducatif possible auprès de nos élèves et de leurs familles.

**La Commission permanente salue l'engagement des nombreux acteurs des communautés éducatives**, sous la responsabilité des chefs d'établissements : enseignants, personnels éducatifs, administratifs et de service, parents et bénévoles des organismes de gestion. Ils témoignent ensemble d'une générosité et d'une inventivité remarquables, pour répondre de manière responsable et solidaire aux besoins particuliers et inédits du moment : assurer la continuité pédagogique « à distance » pour le plus grand nombre, assurer l'accueil spécifique en présentiel des enfants des soignants, faire preuve de souplesse pour correspondre aux nécessités concrètes sur le terrain.

Mais les besoins sont toujours considérables. Ils n'ont pas encore tous trouvé de réponse ; et quand cette réponse existe, elle demande des renforts et des relais sur la durée.

C'est pourquoi **la Commission permanente en appelle encore à la responsabilité et à la mobilisation des volontés : ensemble**, nous devons poursuivre la mission éducative dont nous sommes chacun participants ; **ensemble**, nous devons faire en sorte que nos établissements, sous différentes formes, restent ouverts pour répondre aux besoins scolaires et éducatifs de tous, notamment pour les familles dont les parents sont au service de la santé et de la sécurité sanitaire de nos concitoyens ; **ensemble**, nous devons veiller tout particulièrement à porter le souci des plus fragiles.

La Commission permanente a bon espoir que, en prenant les mesures de protection qui s'imposent, une fois dépassées les peurs bien compréhensibles, la **solidarité** puisse l'emporter, grâce à la **participation responsable de tous**. Elle sait que les communautés éducatives des écoles catholiques puiseront dans ce qui fait la spécificité de leurs projets éducatifs, pour y trouver la force et la vigueur nécessaires.

Philippe Delorme, Secrétaire général de l'Enseignement catholique a conclu cette Commission permanente en soulignant que "*si ces moments sont une épreuve, ils sont aussi un temps de "conversion" qui nous recentre sur l'essentiel. Parce qu'ils changent nos habitudes, nous invitent à des comportements nouveaux et nous transforment intérieurement, ils sont gages de foi, d'espérance et de sens des autres.*"